

Le lobbying est-il nuisible ou nécessaire à notre démocratie?

Si on vous dit lobbying, à quoi pensez-vous? À rien de bien positif, n'est-ce pas? Kazalchgate, Publifin, Samusocial et autre Brackegate y sont pour quelque chose. Pourtant, la démocratie belge a plus que jamais besoin d'une relation plus saine avec le lobbying. Voici trois propositions pour mettre le lobbying à sa juste place.

On ne compte plus les unes de journaux, livres et documentaires consacrés aux relations troubles entre pouvoir politique et économique. Diamants, pesticides, pétrole, agroalimentaire, automobile, travaux publics, pharma... tous ont droit aux stratégies dilatoires des influenceurs de l'ombre. Et ce faisant, la confiance des citoyens dans notre système politique s'effrite un peu plus. Ecolo peut ainsi vouer Maggie De Block aux gémonies en la qualifiant de «ministre des lobbies» plutôt que ministre de la Santé.

Là où il y a pouvoir, il y a influence. Et la forme démocratique du pouvoir ne fait pas exception. Loin d'être toujours suspecte, l'intervention d'acteurs divers auprès des autorités publiques doit en effet contribuer à améliorer les décisions publiques dans un monde toujours plus complexe.

Comment protéger nos données personnelles sans parler aux géants du web et aux associations de consommateurs? Comment développer les énergies renouvelables sans comprendre les impacts pour Electrabel et l'environnement? Le lobbying a une fonction essentielle d'explication. De surcroît en Belgique, où la démocratie repose sur la culture du consensus. Interdire le lobbying comme certains le souhaiteraient, c'est nier la réalité politique belge et renoncer à gérer la complexité.

Ne soyons pas naïfs pour autant. Le lobbying n'est bien sûr jamais objectif et il est primordial de l'encadrer afin de ne pas perdre de vue l'intérêt général. Avons-nous trouvé la recette en Belgique? Rien n'est moins sûr.

Aller plus loin dans la transparence

À ce jour, aucune réglementation n'encadre directement l'activité des lobbyistes en Belgique. Des commissions et des codes de déontologie parlementaires ont été mis en place, sans toutefois reconnaître au sens strict le lobbying.

Il est donc revenu à l'Association belge des conseils en relations publiques (ABCPR) la rédaction de codes éthiques destinés à ses membres. Une autorégulation bienvenue, mais dont la légitimité ne remplace pas celle de la loi.

Le Parlement fédéral a donc décidé d'avancer sur le sujet. Éclipsés médiatiquement par d'autres sujets tels que la réforme des pensions ou la crise migratoire, les travaux du groupe «Renouveau poli-

tique» et une première proposition de loi visant à créer un registre de lobbies ont amorcé une reconnaissance de l'activité.

Les citoyens risquent toutefois d'être déçus. Le registre des lobbies proposé ne contient que peu d'informations (nom, téléphone, numéro d'entreprise). Plus étonnant, l'exécutif fédéral, instigateur principal des lois, ne serait pas soumis à ce registre et poursuivrait la consultation des lobbies dans l'ombre.

Première priorité donc: étendre le registre des lobbies aux relations avec l'exécutif et inviter le législateur à indiquer dans l'exposé des motifs de la loi les organisations dont il a reçu l'avis lors de l'élaboration du texte. Comme le concluait la Commission fédérale de déontologie en janvier, la clé, c'est la transparence.

La transparence doit (et peut) être généralisée: déclaration des cadeaux comme aux États-Unis; déclaration des rendez-vous des ministres avec les acteurs privés comme pour les Commissaires européens; partage public du patrimoine des élus avant et après leur mandat comme en

France sont un minimum.

S'ouvrir à l'intelligence collective

Les règles seules ne suffiront toutefois pas à rétablir la confiance. La deuxième priorité est d'encourager un changement de mentalité parmi les lobbyistes eux-mêmes.

Partout, les méthodes d'engagement participatif se multiplient avec le même objectif: mieux écouter les citoyens et tous ceux qui souhaitent contribuer à la décision publique.

Le lobbying a ainsi vocation à s'inspirer de ces démarches pour être force de proposition et pas seulement de résistance. Inscrire la défense des intérêts particuliers dans une démarche inclusive a vocation à se développer. C'est ainsi que le lobby européen du papier a transformé sa vision de l'avenir en organisant une compétition en mode «crowdsourcing» ouverte aux citoyens et à l'industrie.

Diversité, indépendance, décentralisation et agrégation

Troisième axe: autorités publiques et lobbies

doivent inventer de nouvelles coalitions d'acteurs.

La Fondation européenne pour le climat (ECF) a ainsi mis en place l'initiative Industrie & Innovation qui regroupe entrepreneurs, professeurs, décideurs politiques et représentants de la société civile. Elle a aussi contribué à la création de l'Agora Energiewende qui réunit gouvernement, associations environnementales, syndicats et industrie pour gérer la transition énergétique en Allemagne.

Les décideurs ont peu de temps (et de moins en moins de légitimité) pour agir. De telles méthodes apportent des solutions concrètes et plus de légitimité, en permettant ce que James Surowiecki souligne dans «La sagesse des foules»: diversité et indépendance des participants et mécanisme d'agrégation de leurs préférences.

En Belgique, comme ailleurs, la réconciliation entre lobbying et démocratie est complexe mais indispensable; au risque de laisser le champ libre aux populistes de tout poil et de fragiliser davantage nos démocraties.